

Chères amies et amis

La présente est une invitation personnelle à participer à un atelier d'échanges qui se déroulera avant le Forum social européen (FSE), les 10 et 11 novembre 2003. Le thème de l'atelier est **Femmes et économie solidaire : les compétences et connaissances mises en œuvre et développées par les femmes dans leurs pratiques d'économie solidaire et les retombées de ces pratiques dans l'environnement local**. Cet atelier regroupera une vingtaine de personnes particulièrement intéressées à construire un monde juste et équitable pour toutes et tous et engagées activement dans des actions innovantes pour y parvenir.

Une telle invitation comporte cependant des devoirs ! Parions que vous vous y attendiez. En fait, vous êtes personnellement invitée à nous faire part de vos expériences concrètes, de vos analyses et réflexions concernant les compétences et connaissances que des femmes mettent en œuvre pour satisfaire leurs besoins, ceux leur famille et ceux de leur communauté, compétences qui ne sont pas toujours correctement évaluées, prises en compte et rémunérées mais qui, à votre avis, ont des impacts sur le bien-être et la vie des femmes et de leur environnement et sur l'émergence et la construction d'une «autre économie».

Deux courts documents accompagnent la présente : un guide de réflexion sur le thème de l'atelier et des informations sur le contexte de l'organisation de cet atelier.

Un guide de réflexion vous est proposé en vue d'inspirer la production d'un court texte qui sera diffusé sur le forum électronique du Chantier «femmes et économie» et qui servira de base aux échanges entre les participantes lors de notre rencontre de novembre prochain. Pour celles qui seraient peu familières avec le Chantier, lisez attentivement l'annexe à cette invitation intitulée : Mise en contexte de l'atelier.

Nous vous demandons alors de nous signifier avant le fin du mois de septembre votre intention d'accepter cette invitation **ET** de nous faire parvenir une contribution écrite sur le thème proposé. Cette invitation prévoit le remboursement de vos frais de déplacements et du séjour sur place pour la durée de l'atelier. Des informations plus précises à ce sujet seront envoyées à celles qui accueilleront favorablement cette invitation. Vous serez alors invitées à soumettre votre projet de déplacement ainsi que les coûts afférents. Nous réserverons pour vous le logement nécessaire pour votre séjour lors de l'atelier.

Espérant que cette invitation est accueillie avec enthousiasme, nous attendons de vos nouvelles. Amicalement.

Cécile Sabourin, pour le comité de pilotage de l'Atelier de Paris-Saint-Denis, composé de :

Maria-Teresa Battaglino, materesa@comune.siena.it

Madeleine Hersent, ADEL, adel1@wanadoo.fr

Cécile Sabourin, coordination du Chantier «femmes et économie», womeneco@socioeco.org : cecile.sabourin@uqat.ca

Marie-Lise Semblat, ASTER et Collège coopératif de Paris, semblat@wanadoo.fr ; aster.aster@wanadoo.fr

## **GUIDE DE REFLEXION POUR LA PREPARATION DE VOTRE CONTRIBUTION A L'ATELIER PORTANT SUR**

**«Femmes et économie solidaire : les compétences et connaissances mises en œuvre et développées par les femmes dans leurs pratiques d'économie solidaire et les retombées de ces pratiques dans l'environnement local»**

### **D'où vient le thème ?**

Le thème du présent séminaire a été choisi pour faire suite aux propositions issues de la première phase des travaux du Chantier «femmes et économie», en particulier la nécessité d'approfondir certains aspects-clés des pratiques des femmes et leurs contributions au développement d'une autre économie. La deuxième phase du Chantier vise aussi à élargir et à diversifier la participation aux échanges en vue d'accroître notre compréhension de la pluralité des pratiques innovatrices des femmes et leurs potentiels pour l'émergence et la construction d'alternatives. Nous utilisons le terme "alternatives" pour indiquer des types d'économie qui veulent se démarquer de l'économie dominante. On réfère notamment à l'économie solidaire, à la socio-économie solidaire, à l'économie sociale, à l'économie communautaire ou à l'économie coopérative. Nous cherchons encore l'appellation appropriée...

En choisissant le thème des compétences mises en œuvre et développées, c'est principalement mais non exclusivement la question du travail qui est visée. Notre connaissance des pratiques féministes et des pratiques des femmes en vue de satisfaire leurs besoins, ceux de leur famille et ceux de leur communauté révèle une grande diversité de moyens et de cibles d'actions, le plus souvent en lien avec le contexte dans lequel celles-ci émergent. Nous ne voulons pas restreindre les sujets traités, cependant nous souhaitons inspirer vos interventions en proposant un guide de réflexion.

### **Quel sens donner à «compétences» ?**

Par compétences, nous entendons toute la constellation des savoirs et moyens mis en œuvre dans des actions concrètes, initiatives, productions de biens et de services s'appuyant sur des valeurs souvent étrangères au modèle dominant et, de ce fait appartenant à un autre modèle économique que l'on peut qualifier d'«alternatif».

Dans plusieurs pays, régions ou localités du monde, on observe la présence, le développement d'autres espaces ou manières de produire, de consommer, d'échanger, de distribuer, de valoriser des biens et des services essentiels à la vie humaine, particulièrement dans les territoires, communautés ou collectivités qui sont aux prises avec la pauvreté, le chômage ou l'exclusion d'une grande partie de la population, qui sont aussi souvent aux prises avec la pénurie ou la pollution de ressources indispensables pour leur subsistance.

On observe en même temps que les femmes et les groupes de femmes sont souvent très engagées au développement ou au renforcement de formes collectives ou alternatives d'économie.

En somme : Comment le travail et les activités des femmes dans une économie «alternative» sont-elles différents des pratiques de l'économie dominante de votre pays, région ou localité? Même effectuées au sein de l'économie dominante, comment les pratiques des femmes ou des groupes de femmes contribuent-elles à l'émergence d'une autre manière de faire l'économie ?

---

En répondant aux questions : **Quoi ? Où ? Quand ? Comment ?** et en explicitant les retombées attendues et obtenues, faites-nous connaître la diversité des savoirs, des compétences, des formes d'organisation du travail et de la gestion ou tout autre innovation qui, à votre avis, enrichit notre compréhension des potentiels de transformation inhérents aux pratiques des femmes.

### **Quoi ?**

Pouvez-vous nous présenter un exemple (ou des exemples) de travail ou d'activité menée ou réalisée par des femmes dans une économie «alternative»?

Type d'initiative, de produits ou de services : fabriqués, mis en œuvre à l'intention de qui? Etc.

### **Où? Quand?**

D'où vient l'idée de cette initiative? décision spontanée? processus collectif? études de besoins? études de marché?

Contexte dans lequel elle a été initiée et développée : rural, urbain, type de communauté/collectivité, ville/village, participantes et participants, etc.

### **Comment?**

Comment s'y prend-on concrètement?

#### ***pour l'organisation du travail, de la «production», des échanges.***

Aptitudes et habiletés mises en application

Reconnaissance du travail fourni, évaluation, rémunération, compensations sous diverses formes

Conditions de travail et modes de rémunération, présence d'accords contractuels ou non, etc.

Caractéristiques et statuts des travailleuses et travailleurs, relations de travail, etc.

Comment se répartit le travail?

Qui prend les décisions?

#### ***pour le processus de décision*** : gestion, planification, contrôle.

Qui décide? Sur quelles bases?

Transparence?

#### ***pour obtenir les ressources*** :

les produits et services nécessaires pour agir : acquisition, location, emprunt, échanges de services, etc.

les équipements : acquisition, location, emprunt, échanges de services, etc.

le savoir, les connaissances et leurs applications, etc.

le financement : sources privées, publiques, communautaires, etc.

Quelles connaissances particulières sont-elles mises en application?.

Avec qui s'établissent les collaborations? les échanges?

### **Retombées?**

Pouvez-vous préciser comment les finalités, les manières de faire ou les processus de production, de consommation, d'échange et de distribution de cette activité sont «alternatifs» ou différents de ceux de l'économie dominante ?

Aspects innovateurs du point de vue de la production et du point de vue des échanges : l'organisme a-t-il fait délibérément des choix qui remettent en question les normes habituelles de l'économie de marché de type capitaliste. Quels sont-ils?

Pouvez-vous préciser comment ce travail ou cette activité soutient les femmes et leur entourage dans un ou plusieurs des aspects suivants : l'accès au revenu autonome, l'accès au crédit, l'accès à l'épargne, l'accès à la propriété, l'accès aux ressources de santé et d'éducation, l'accès à un logement, à la sécurité alimentaire, le partage des rôles et des tâches dans la famille, le soutien et les ressources pour une participation citoyenne, la reconnaissance des savoirs des femmes, la transition vers des activités professionnelles, etc.

Pouvez-vous nous expliquer comment l'autonomie et l'égalité des femmes font partie intégrante des finalités et des processus de cette activité?

### **Autres sujets que vous souhaitez mentionner**

Y a-t-il eu des résistances ou des obstacles particuliers du fait que le projet émerge d'un groupe de femmes? Du fait que les pratiques ne sont pas conformes à un modèle pré-établi?

Autres aspects spécifiques à faire valoir en fonction du type d'initiative, d'entreprise ou d'organisme?

Autres sujets?

---

## MISE EN CONTEXTE DE L'ATELIER

Cet atelier s'inscrit dans un processus plus large soutenu par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme et connu sous le nom de l'Alliance pour un monde responsable pluriel et solidaire (Alliance), et dont le Pôle socio-économie solidaire constitue le point d'ancrage du Chantier «femmes et économie».

Des informations sur l'immense travail effectué au cours des dernières années sous le parapluie de l'Alliance sont disponibles sur le site «<http://www.alliance21.org/>».

Les travaux et les archives du forum électronique du Chantier «femmes et économie» peuvent être consultés aux adresses : «<http://women.socioeco.org/fr/>» et «<http://www.socioeco.org/forums/info/womeneco>».

Naviguez sur les sites et n'hésitez pas à nous faire part de vos questions et commentaires à l'adresse suivante : «[womeneco@socioeco.org](mailto:womeneco@socioeco.org)».

Parmi les résultats les plus concrets des travaux de l'Alliance, une soixante de Cahiers de propositions, dont celui du Chantier, ont été diffusés lors de grands forums internationaux dont bien sûr ceux de Porto Alegre. En fait, des alliées et alliés ont participé aux trois premières rencontres du Forum social mondial (FSM) et préparent la prochaine qui se tiendra à Mumbai en Indes en janvier prochain.

En outre, la dynamique internationale du Forum social mondial (FSM) a suscité de nombreuses rencontres au niveau des grandes régions du monde. L'Europe n'y échappe pas et elle a choisi de tenir son deuxième forum à Paris-Saint-Denis du 13 au 16 novembre prochain. C'est en vue de profiter de l'occasion d'approfondir et de faire connaître leurs actions en faveur d'une autre économie que le Chantier «femmes et économie», le Pôle Socio-économie solidaire et l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, participants actifs aux précédentes rencontres du FSM et du premier FSE, seront présents. En particulier, le Chantier «femmes et économie» tiendra l'atelier auquel vous êtes invitée quelques jours avant l'ouverture du FSE. Pour en savoir plus sur le FSE, vous pouvez consulter le site : «<http://www.fse-esf.org>»

---

## Réponse au questionnaire à partir des données de Pierrette et d'un entretien avec Pierrette au sujet de Plein Sud (24 septembre 2003).

En répondant aux questions : **Quoi ? Où ? Quand ? Comment ?** et en explicitant les retombées attendues et obtenues, faites-nous connaître la diversité des savoirs, des compétences, des formes d'organisation du travail et de la gestion ou tout autre innovation qui, à votre avis, enrichit notre compréhension des potentiels de transformation inhérents aux pratiques des femmes.

### Quoi ?

*Pouvez-vous nous présenter un exemple (ou des exemples) de travail ou d'activité menée ou réalisée par des femmes dans une économie «alternative»?*

Plein Sud, restaurant associatif interculturelle situé dans les Hauts de Rouen.

- Ouvert en octobre 1995.

- Association mère est « **l'Association Interculturelle des Femmes Actives** » (ASIFA) créée en 1991).

- SCOP (statut Société COopérative de Production) de 1995 à 1997, puis Association loi 1901.

*Type d'initiative, de produits ou de services : fabriqués, mis en œuvre à l'intention de qui? Etc.*

Plein-Sud est créé initialement sous forme de Société Coopérative Ouvrière de Production (SCOP). Son inauguration a lieu en octobre 1995.

Le restaurant est ouvert tous les midis de la semaine, mais son activité fluctue suivant les périodes (festivals, séminaires, rencontres associatives...)

En septembre 1997, confrontée à des difficultés de fonctionnement, la SCOP est transformée en association loi 1901 qui prend alors le nom de « Initiative Femmes Développement » (IFD). Cette nouvelle association reprend l'activité de restaurant-traiteur et peut bénéficier des différents systèmes d'aide destinés aux associations.

Les repas sont destinés aux habitants des quartiers et salariés du quartier. L'envie est aussi de faire venir les habitants des quartiers du bas Rouen sur les plateaux de la ville.

### Où? Quand?

*D'où vient l'idée de cette initiative? décision spontanée? processus collectif? études de besoins? études de marché?*

Jusqu'en 1991, l'association APMAR permet aux femmes d'origine culturelle diverse du Haut Rouen (Africaines, Maghrébines, Européennes) de se retrouver. En janvier 1991, l'**ASIFA** (**A**SSociation **I**nterculturelle des **F**emmes **A**ctives) est créée dans les hauts de Rouen ; on retrouve autour de cette association un noyau multiculturel d'environ 130 femmes. Les objectifs de l'association sont les suivants :

- Echanger avec des populations d'origine différente,
- Développer la solidarité,
- Promouvoir les activités d'éducation et de promotion des femmes.

Les ateliers se diversifient progressivement : cours d'alphabétisation, médiation avec des débats organisés, valorisation des savoir-faire traditionnels des femmes (couture, coiffure, cuisine)

L'atelier cuisine prend très vite de l'importance. En septembre 1992, le restaurant *La Louche* destiné aux employés travaillant sur le quartier se met en place dans les locaux de l'ASIFA. Il est ouvert deux fois par semaine, le mardi et le jeudi ; deux femmes en Contrat Emploi Solidarité (CES) sont chargées de réaliser les plats et l'action est aidée par le Développement Social des Quartier (DSQ). Les commandes se multiplient grâce au service traiteur qui est plus rentable que le restaurant. Mais le restaurant n'est pas aux normes selon les services de la DDASS.

Les femmes décident alors devant ce succès, d'installer un véritable restaurant qu'elles nomment *Plein-Sud*.

Après une première expertise financée par les HLM, l'ADEL (Agence pour le Développement de l'Economie Locale) réalise un diagnostic financé par la DDTE, début 1994. L'équipe de six personnes (une Congolaise, une Sénégalaise, deux Algériennes, deux Françaises dont une Antillaise), suit une formation de deux mois la même année, au Centre d'Enseignement et de Formation à l'Emploi (CEFE) de la Chambre de Commerce de Rouen qui est financée par la DDTE et la Délégation Régionale aux Droits des Femmes.

Cette durée, trop courte, devait être complétée par un suivi tutorat pratique de la CCI pendant un mois. Pour différentes raisons, cela ne se fera pas et la professionnalisation se révélera insuffisante.

*Contexte dans lequel elle a été initiée et développée : rural, urbain, type de communauté/collectivité, ville/village, participantes et participants, etc.*

Installé au quartier du Châtelet (18 000 habitants), dans les hauts de Rouen.

- La population immigrée y est supérieure à 20 %.
- Le taux de chômage y dépasse les 40 %.
- Quinze pour cent des familles ont plus de 6 enfants et 20 % sont de type monoparental.
- Il existe de fortes tensions dans le quartier.

### **Comment?**

*Comment s'y prend-on concrètement?*

***pour l'organisation du travail, de la «production», des échanges.***

*Aptitudes et habiletés mises en application :*

- Les aptitudes et les habiletés sont celles déjà développées dans le milieu primaire de socialisation des femmes, c'est à dire la famille et le clan. Les femmes qui sont investies dans *Plein Sud* sont souvent celles dont les capacités à cuisiner étaient reconnues dans leur univers social par exemple.
- Il existe une complémentarité des tâches effectuées. Toutes les femmes sont polyvalentes.

*Reconnaissance du travail fourni, évaluation, rémunération, compensations sous diverses formes :*

Le temps de travail est géré en volume horaire, de manière globale. Les femmes travaillent 39h hebdomadaires, et reçoivent un salaire moyen en fin de mois (environ le SMIG), mais elles calculent en fin de mois, combien de temps elles ont réellement travaillé. Les heures supplémentaires sont récupérées avec des jours de repos supplémentaires. Cela permet de gérer certaines activités familiales.

*Conditions de travail et modes de rémunération, présence d'accords contractuels ou non, etc.*

Les horaires sont souples. Personnes ne quittent le restaurant si toutes les tâches ne sont pas effectuées. Chacune occupe un poste bien défini, mais il existe une entraide entre les femmes.

*Caractéristiques et statuts des travailleuses et travailleurs, relations de travail, etc.*

Toutes les femmes sont salariées et touchent un salaire moyen proche du SMIG. Elles sont en CDI.

Les relations de travail sont les plus conviviales possibles. Hebdomadairement, une réunion permet de discuter des problèmes rencontrés au cours de la semaine.

Il existe une tâche globale, même si chacune occupe un poste particulier, et toutes les femmes accompagnent la totalité des activités.

*Comment se répartit le travail?*

Chaque femme a une tâche prédéfinie, mais participe à la globalité des activités;

*Qui prend les décisions?*

C'est le CA qui prend les décisions. Toutes les salariées du restaurant peuvent participer au CA. Il y a 5 femmes bénévoles dans le CA.

***pour le processus de décision :*** gestion, planification, contrôle.

*Qui décide? Sur quelles bases?*

C'est le CA qui prend les décisions. Il décide des moyens à développer pour mettre en œuvre les décisions prises par l'AG. Il fait les demandes de subventions etc.

Il existe une assemblée générale annuelle (AG), au cours de laquelle les stratégies de l'année sont décidées (choix des axes de travail, des collaborations...).

Il existe aussi pour *Plein Sud* un Comité de Pilotage : Groupement d'Intérêt Public de la Ville de Rouen, qui est un dispositif Etat+Région+Ville. Il est composé de 3 membres du CA, d'1 salariée de *Plein Sud*, du trésorier payeur général de Haute Normandie, d'une chargée de mission, de l'expert comptable. Ce comité ne possède pas le pouvoir de décision, bien que ce soit lui qui permette d'avoir les subventions.

Au quotidien, c'est la cuisinière qui décide du planning, une personne est chargée des courses (une seule personne possède le permis de conduire...). C'est surtout le service traiteur qui prend une grande place dans les activités de l'initiative.

*Transparence?*

Les recettes sont fixées quotidiennement en fin de journée, en présence de toutes.

La gestion comptable est préparée par la directrice pour l'expert comptable.

***pour obtenir les ressources :***

*les produits et services nécessaires pour agir : acquisition, location, emprunt, échanges de services, etc.*

Les produits sont directement acheter à des fournisseurs en gros, sans passer par des circuits alternatifs.

*les équipements : acquisition, location, emprunt, échanges de services, etc.*

Ils proviennent en majorité de dons de Fondations ou de la Municipalité.

Il n'y a eu aucune acquisition de locaux et aucun emprunt.

L'initiative a fait l'achat avec ses fonds propres d'une camionnette et d'une chambre froide, mais avec le financements de subventions ou de fondations.

*le savoir, les connaissances et leurs applications, etc.*

Les savoirs sont en majorité personnels.

Parfois les femmes ont suivis une formation en école hôtelière.

A *Plein Sud*, elles ont reçu une formation sur site, avec une Chef Cuisinier qui s'est rendu sur site.

Il n'existe pas de référentiel pour la validation des acquis pour les restaurant interculturel.

Les restaurants associatifs sont plus dans une démarche d'application des connaissances que dans l'apprentissage d'un métier. Il n'y a par exemple pas de Chef Cuisinier à *Plein Sud*, alors que dans les Entreprise d'Insertion qui sont plus dans une démarche professionnalisante, on en trouvera un.

*le financement : sources privées, publiques, communautaires, etc.*

Les financements sont hybrides et mixtes.

- ressources propres (ventes des plats)
- dispositif Projet Ville
- Emplois aidés (emplois jeunes, adultes relais)
- Fonds privés (fondation Vivendi, Canal Plus, Vinci)
- Fonds communautaire (parfois les femmes de la communauté qui sont adhérentes de l'association donnent de leur temps pour travailler à *Plein Sud* bénévolement.

*Quelles connaissances particulières sont-elles mises en application?.*

Ce sont toujours des connaissances empiriques. Très peu d'entre-elles ont été acquises à la suite d'une formation.

Un connaissance particulière qui est mise en application est l'aptitude à la négociation : les femmes sont mises en valeur car elles proposent des produits appartenant à leur propre sphère culturelle. Elles arrivent plus facilement à les défendre.

Les connaissances particulières en gestion de la directrice du restaurant permet de créer des outils de gestion et des instruments pour comptabiliser les recettes.

*Avec qui s'établissent les collaborations? les échanges?*

Les collaborations ont lieu avec les écoles de certains quartiers, avec des associations d'économie solidaire (artisans du monde Rouen), avec d'autres restaurant associatifs (réseau Ré-actives)...

Il existe une collaboration avec les bénévoles de l'association, qui viennent travailler au restaurant lors des périodes de travail soutenu. Cela peut poser du « travail au noir » lors de contrôles, car ces femmes ne possèdent pas de contrat de travail.

## Retombées?

*Pouvez-vous préciser comment les finalités, les manières de faire ou les processus de production, de consommation, d'échange et de distribution de cette activité sont «alternatifs» ou différents de ceux de l'économie dominante ?*

Les activités qui sont développées ne se posent pas dans une logique de performances capitalistes. Les femmes qui s'investissent dans les restaurants associatif savent que leur activité n'est pas rentable, d'abord car elles sont localisées dans des quartiers difficiles, et qu'elles ne se positionnent pas dans une logique de professionnalisation. Les femmes désirent avant tout développer leur activité dans leur quartier, afin de redynamiser leur territoire de vie, tout en sachant que ce n'est pas le lieu de création de richesses.

Activités à la marge du traditionnel. Culturellement, c'est difficile de faire comprendre cela.

Ces activités possèdent, par rapport à celles de l'économie dominante :

- d'autres enjeux
- des retombées sur le territoire
- des retombées sur l'image des femmes
- des retombées sur les institutions
- un autre type d'organisation du travail et des prises de décisions.

Les lieux qui sont créés sont les seuls espaces de rencontre entre plusieurs cultures et plusieurs générations. Ils créent une mixité et un brassage des populations. Le restaurant est le prétexte pour les personnes habitants les quartiers plus riches de la ville de se rendre dans les quartiers plus « sensibles ».

Ces lieux étant créés par et pour des femmes, ils permettent de faire évoluer la vision des institutions sur les femmes immigrées dans les quartiers. Elles sont vues comme étant capable de créer et de gérer une activité.

*Aspects innovateurs du point de vue de la production et du point de vue des échanges : l'organisme a-t-il fait délibérément des choix qui remettent en question les normes habituelles de l'économie de marché de type capitaliste. Quels sont-ils?*

Activités innovantes en terme sociale, mais cela présente ses limites, car on se situe toujours à la frontière du « légal », car les conditions de travail ne sont pas toujours respectées.

- Les plats produits permettent la mise en valeur de certaines cultures, vivant sur le territoire.
- Le choix est fait de faire des produits dont le prix soit accessible à tous en terme monétaire.
- Présentation des plats et des nouvelles cultures culinaires
- Volonté de travailler sur les problématiques de l'alimentation-nutrition, par le développement d'activité qui ne sont pas toutes rentables. (repas solidaire, panier repas...)

- Volonté de travailler de manière global, avec une répartition des tâches mais une polyvalence permettant à chacune d'assurer tous les postes.

*Pouvez-vous préciser comment ce travail ou cette activité soutient les femmes et leur entourage dans un ou plusieurs des aspects suivants :*

- *l'accès au revenu autonome* : les femmes possèdent une fiche de paye. Elles sont plus autonomes en ce qui concerne les revenus. Parfois, le salaire de la femme est le seul qui soit présent au sein de la famille, et il doit parvenir au soutien de la famille et de son entourage.
- *l'accès au crédit, l'accès à l'épargne, l'accès à la propriété* : pour autant, ce n'est pas parce que les femmes ont accès au revenu, qu'elles ont accès au crédit, à l'épargne et à la propriété. Les banques ne prêtent pas aux femmes issues de milieux défavorisés, qui plus est immigrées.
- *l'accès aux ressources de santé et d'éducation, l'accès à un logement, à la sécurité alimentaire* : La possession d'une fiche de paye permet l'accession à la sécurité sociale. Les femmes apprennent énormément au cours de leur expérience dans l'association. Elles accèdent aussi plus facilement à un logement autonome.
- *le partage des rôles et des tâches dans la famille* : Ouvre le partage des rôles au sein des familles. Les femmes sortent de chez elles, provoquant de fait une redistribution des rôles. Elles ont moins le temps de s'investir dans les tâches domestiques, familiales... Dans certains cas cependant, le conjoint refusant cette nouvelle situation quitte sa femme investie dans l'association. Mais dans bien des cas, les femmes sont reconnues au sein de leur famille et de leur groupe social. Elles sont considérées comme des femmes de pouvoir. Elles deviennent souvent leader. L'activité au sein du restaurant permet de mettre en valeur les capacités de développement humain des femmes.
- *le soutien et les ressources pour une participation citoyenne* : En terme psychologique, moral et de droit. Les femmes sentent qu'elles appartiennent à une société qui a aussi des devoirs envers elles ; elles osent porter plaintes, négocier... L'accès au droit leur est ouvert. La plupart des femmes qui sont investies dans l'initiative le sont aussi dans la vie de leur cité. Par leur démarche de participation à l'initiative, elle crée une passerelle entre la sphère privée et la sphère publique de leur quartier.
- *la reconnaissance des savoirs des femmes, la transition vers des activités professionnelles, etc.* : Il n'y a pas de reconnaissance du savoir des femmes. Les institutions ne croient pas à ce genre d'activité. C'est un gros problème. Quand les femmes restent dans leurs ghettos, elles ne dérangent pas. Il est nécessaire de créer des passerelles.

Pouvez-vous nous expliquer comment l'autonomie et l'égalité des femmes font partie intégrante des finalités et des processus de cette activité?

## **Autres sujets que vous souhaitez mentionner**

Y a-t-il eu des résistances ou des obstacles particuliers du fait que le projet émerge d'un groupe de femmes? Du fait que les pratiques ne sont pas conformes à un modèle pré-établi?

### **Obstacles rencontrés**

#### *1) Dysfonctionnement du partenariat :*

La deuxième partie de la formation (un mois sur place et suivi de gestion) n'est pas effectuée par la Chambre de Commerce. Les fonds d'appui au roulement sont refusés par le Contrat de ville pour 1996 et 1997. L'accompagnement spécialisé par ADEL pour 1995 et 1996 n'est financé qu'à mi 1996.

Et enfin, les loyers et frais d'énergie sont à charge de *Plein-Sud* alors qu'ils étaient initialement prévus à charge de la Mairie dans l'étude de faisabilité.

Après la grave difficulté financière de la coopérative, l'appui à la formation professionnelle et à l'accompagnement est repris par les Droits des Femmes.

Enfin des appuis au fonctionnement se débloquent partiellement (la Mairie assume le passif des loyers et exonère de nouveaux loyers, petite subvention, emplois aidés pour les femmes...).

#### *2) Difficile acceptation par les associations d'hommes d'origine étrangère :*

Une autre difficulté à surmonter était l'acceptation de la communauté et des époux, le travail des femmes entraînant une redistribution des rôles au sein de la famille et de la communauté.

Déjà lors du parcours de l'association, des hommes se sont inquiétés de ces réunions de femmes. Ils ne comprenaient pas cette démarche. Les associations que les hommes créent sont en effet plus en vue de repartir au pays (telles les associations communautaires), alors que les femmes désirent plus l'installation de leur famille au sein de leur quartier et de leur ville.

Si certains hommes ont soutenu leur femme dans le projet de la création d'activité, les autres de la communauté y étaient farouchement opposés avec une question en '*leitmotiv*' : quelle éducation sera donnée aux enfants ?

#### *3) Enjeux politiques*

Les femmes ont également dû faire face aux enjeux politiques ; il s'agissait d'être le reflet du dynamisme de la politique de la Mairie mais dans un laps de temps court (élections municipales à la clef). Or un projet a besoin de maturation, de temps pour la formation. Temps dont *Plein-Sud* n'a pas disposé.

## **Les atouts**

L'idée de se retrouver entre communautés différentes, de quitter les communautés ethniques, était une volonté forte.

L'appartenance à la communauté était devenu synonyme de régression, car elle ne permettait aux femmes d'avoir qu'un rôle de transmission des valeurs du pays d'origine. Tout en restant dans ces associations, elles les jugent rétrogrades ; la femme y est cantonnée au rôle d'épouse, de mère, mais n'existe pas en tant qu'individue.

Ces femmes ne voulaient plus s'en tenir au rôle défini dans le cadre du regroupement familial - mettre au monde, s'occuper du mari en attendant de repartir.

Si c'était une volonté de se retrouver entre cultures différentes, c'était également un défi de s'accepter alors qu'avant, les femmes ne se connaissaient qu'au sein d'une même communauté et gardaient leurs préjugés sur les autres.

A *Plein-Sud*, les femmes voulaient également concilier vie familiale et vie de travail ; il ne s'agissait pas de casser la famille. Elles ont choisi des modes de partage de travail leur permettant de gérer à la fois les contraintes familiales et la nécessité d'assurer un revenu.

Le choix du temps partiel leur offre différents avantages. Cela leur donne la possibilité de continuer à s'occuper de la famille, du quotidien et des enfants. Elles peuvent être présentes à la sortie de l'école, s'occuper des enfants. Dans le choix de la proximité du lieu d'habitation, il y a incontestablement un désir fort de pouvoir continuer à assumer l'éducation des enfants.

Autres aspects spécifiques à faire valoir en fonction du type d'initiative, d'entreprise ou d'organisme?

Autres sujets?